

Public visé

Tout salarié de l'entreprise amené à transmettre ses compétences à un alternant, stagiaire, intérimaire, nouvel embauché sur un poste (embauche externe ou mobilité).

Formateur interne ayant à exercer un rôle d'accompagnement dans le temps.

Pré-requis

- Être expert des compétences à transmettre au sein de l'entreprise, avec un réel projet de tutorat à mener durant le temps de la formation.
- Bénéficier d'un accès internet + lieu de connexion et de travail dans l'entreprise

Formation inter-entreprise

10 stagiaires par session
2 salariés maximum de la même entreprise par session

Compétences visées

À l'issue de la formation, le tuteur/tutrice sera en mesure de :

- élaborer un parcours de formation en situation de travail,
- partager et transmettre ses compétences en situation de travail,
- accompagner et évaluer la progression du tuteur.

Formatrices

- **Marie Anne VIGIER, agrément 2017/0010** : Master en Formation pour adultes (Andragogie) de l'Université de Montréal, plus de 30 années d'expérience en entreprise et centre de formation,
- **Cécile DUBUS, agrément 2018/0065**: Ingénieure en management des organisations, formatrice agréée

Durée

- Durée globale par stagiaire : 40 heures
- Durée pour la partie théorique /regroupement en présentiel : 28 heures
- Durée pour la partie pratique/travail individuel à distance : 12 heures dont tutorat individualisé : 3 heures par personne

Lieu

CNAM à Nouméa,
centre ville

Dates

Session 1 : du 28 février au 15 mai 2022

Regroupements :

- Module 1 : le 28 février de 8 h à 17 h / 01 mars de 8 h à 12 h
- Module 2 : le 21 mars de 8 h à 12 h et le 01 avril de 8 h à 12 h
- Module 3 : le 19 avril de 8 h à 17 h

Modalités d'organisation :

Formation/action multimodale : un module/regroupement en présentiel, tous les 15 jours suivi d'un travail individuel avec tutorat personnalisé à distance.

Avant la formation :

Les formatrices se rendront dans chaque entreprise pour :

- rencontrer les tuteurs et les autres parties prenantes (RH, Direction) afin de pouvoir contextualiser au mieux la formation aux situations de travail,
- valider le projet de tutorat qui servira de fil rouge à chaque apprenant tout au long de sa formation,
- positionner les pratiques actuelles et attendues.

Module 1 : Construire les étapes du parcours de formation en situation de travail

1. Définir le rôle, la posture et les missions du tuteur
2. Identifier les enjeux du transfert d'expertise pour l'entreprise
3. Identifier les compétences professionnelles à maîtriser par le tuteur et les décliner en objectifs d'apprentissage
4. Établir un parcours d'acquisition de compétences

Module 2 : Partager ses compétences professionnelles en situation de travail

5. Expérimenter les principes de la communication (techniques « verbales » et non verbales) pour être écouté et s'assurer d'avoir été compris
6. Montrer et expliquer par différentes méthodes éveillant la curiosité et l'intérêt : l'explication, la démonstration, l'expérimentation
7. Accompagner l'apprenant dans une analyse de sa pratique professionnelle à des fins d'apprentissage : entraînement à l'analyse réflexive
8. Repérer et prendre en compte les modalités d'apprentissage préférentielles de l'apprenant

Module 3 : Accompagner /suivre et évaluer la progression

9. Mener des entretiens réguliers de feedback afin d'orienter l'apprenant sur des axes de progrès et entretenir la motivation à apprendre
10. Mettre en œuvre des modalités objectives d'évaluation en situation de travail de l'apprenant (grilles d'observation in situ etc.) sur les compétences,
11. Évaluer les compétences ou mesurer les acquis en situation de travail
12. Privilégier l'auto-évaluation

Après la formation : suivi terrain dans l'entreprise

Les formatrices se rendront dans chaque entreprise 1 demi-journée pour :

- aligner les apports de la formation aux pratiques de l'entreprise en rencontrant les parties prenantes,
- procéder aux remédiations nécessaires,
- identifier la progression des tuteurs pour chaque compétence cible.

Moyens et méthodes pédagogiques

En distanciel une plateforme d'apprentissage

(Moodle) permet à chaque apprenant de :

- communiquer avec ses pairs (forums collaboratifs, partage d'expérience), déposer ses travaux et recevoir un feedback
- critérié personnalisé, échanger avec le formateur en tutorat en face-à-face à distance (entretiens via BigBlueButton ou Teams) et à tout moment de l'apprentissage par boîte mail.

En présentiel

- La pédagogie est active avec : des ateliers en lien avec le contexte professionnel et le projet fil rouge de chacun, Des mises en situation pour s'approprier les
- différentes méthodes pédagogiques, Des retours d'expérience pour s'entraîner à
- l'analyse réflexive sur sa pratique, Des jeux de rôle pour s'entraîner à la
- conduite d'entretiens de feedback.

Modalités d'évaluation des compétences

Afin de valider la formation, 1 travail sera à déposer sur la plateforme dans un délai de 10 jours après chaque rencontre :

- **Travail 1** : Élaborer un parcours de formation en lien avec son projet fil rouge sous forme de carte mentale visuelle (mindmap)
- **Travail 2** : Filmer une séance de transfert de compétences dans son entreprise (en lien avec le fil rouge) et auto-évaluer son intervention et sa posture sur la base d'une grille critériée
- **Travail 3** : Concevoir un outil de positionnement et de suivi des compétences du tuteur au poste de travail

Validation de la formation

- Un **certificat de réussite** sera délivré aux apprenants ayant validé les travaux
- Une **attestation de formation et de suivi** précisant les compétences travaillées et l'assiduité à la formation sera produite pour chaque stagiaire.